



**PRÉFÈTE
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 28 novembre 2023

ÉLECTION PARTIELLE DE LA COMMUNE DE CHIROUBLES

Suite à la démission du Maire de Chiroubles le 17 octobre dernier, et à la nécessité de renouveler deux postes de conseillers municipaux, les électeurs de la commune sont appelés aux urnes pour le premier tour de scrutin le **dimanche 10 décembre 2023, de 8h00 à 18h00**.

Pour le premier tour de scrutin, un seul candidat s'est déclaré à la sous-préfecture de Villefranche-sur-Saône sur les deux postes à pourvoir.

Afin d'être élu au premier tour de scrutin un candidat doit **obtenir le quart des suffrages des électeurs inscrits sur la liste électorale de la commune ainsi que la majorité absolue des suffrages exprimés**. Si ces conditions ne sont pas remplies, un second tour sera nécessaire.

Cependant, le nombre de candidatures au premier tour de scrutin étant inférieur au nombre de sièges à pourvoir au sein du conseil municipal, **un second tour devra être organisé quel que soit l'issue du premier tour de scrutin afin de permettre de nouvelles candidatures entre les deux tours.**

Les déclarations de candidatures seront reçues à la sous-préfecture de Villefranche-sur-Saône (165 rue de la sous-préfecture, 69400 Villefranche-sur-Saône) :

Pour le second tour de scrutin :

- lundi 11 déc. : 14h00-17h00

- mardi 12 déc. : 9h00-12h00 et 14h00-18h00

**Cabinet de la préfète de région
Auvergne-Rhône-Alpes**

Benoît GAILLET

Mél : pref-communication@rhone.gouv.fr

www.rhone.gouv.fr

Préfecture du Rhône – 18 rue Bonnel, Lyon 3ème

En cas d'urgence seulement, jours fériés et week-ends : 06 12 32 05 82



@prefetrhone



Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes



prefet_69